

Les enquêtes Pisa

FELOUZIS, Georges, CHARMILLOT, Samuel

Abstract

Les enquêtes PISA comparent les compétences des élèves de 15 ans dans 65 pays pour la compréhension de l'écrit, les mathématiques et les sciences. La publication tous les trois ans des résultats montre les forces et les faiblesses de chaque pays en matière d'éducation et suscite débats et polémiques. La France, en particulier, n'y figure pas en bonne place : est-ce le reflet de la réalité ou l'effet de la manière dont ces enquêtes sont construites ? Cet ouvrage propose une véritable enquête sur les enquêtes PISA pour montrer les apports réels de ce programme international et en souligner les limites. Car si PISA n'est pas exempt de biais et outrepassé souvent la simple analyse pour promouvoir de « bonnes politiques », il apporte néanmoins quantité de données inédites et de connaissances nouvelles sur les effets concrets de chaque système éducatif. Des informations qui portent une lumière crue sur nos choix pour l'école.

Reference

FELOUZIS, Georges, CHARMILLOT, Samuel. *Les enquêtes Pisa*. Paris : PUF, 2012

Available at:

<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:24661>

Disclaimer: layout of this document may differ from the published version.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

QUE SAIS-JE ?

Les enquêtes PISA

GEORGES FELOUZIS

SAMUEL CHARMILLOT



REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Barbara Fouquet-Chauprade et Marion Dutrevis, maîtres-assistantes à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève, pour leur relecture d'une première version de ce livre. Leurs remarques et suggestions ont permis d'améliorer le fond comme la forme de ce texte.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE « QUE SAIS-JE ? »

Patrick Rayou, Agnès van Zanten, *Les 100 mots de l'éducation*, n° 3926
Agnès van Zanten, *Les politiques éducatives*, n° 2396
Xavier Pons, *L'évaluation des politiques éducatives*, n° 3914
Vincent Troger et Jean-Claude Ruano-Borbalan, *Histoire du système éducatif*, n° 3729
Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, n° 3928

ISBN 978-2-13-059457-4
ISSN 0768-0066

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2012, septembre

© Presses Universitaires de France, 2012
6, avenue Reille, 75014 Paris

INTRODUCTION

Qu'apprennent les élèves à l'école ? De quoi dépendent leurs acquis et dans quelle mesure sont-ils capables de les utiliser dans la vie quotidienne et plus tard dans leur vie professionnelle ? Quel type d'organisation scolaire favorise des niveaux de compétences élevés et pour quel type d'élèves ? Quelle est l'ampleur des inégalités scolaires liées à l'origine sociale, au sexe, à un parcours migratoire éventuel ou à d'autres dimensions ? Les enquêtes PISA (Programme international de suivi des acquis des élèves) apportent des réponses à ces questions et à bien d'autres encore. Elles comparent les compétences des élèves à 15 ans – pour l'édition 2009 – dans 65 pays pour la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique. Au regard de la large diffusion des résultats de ces enquêtes, dans le milieu de la recherche internationale comme dans l'opinion des pays participants, il est nécessaire de comprendre comment elles sont construites, quelles en sont les limites et ce qu'elles nous apprennent sur les processus éducatifs en général et le système éducatif français en particulier. C'est l'objet du présent ouvrage que d'éclaircir ces points et d'entreprendre une véritable enquête sur les enquêtes PISA.

Une telle investigation suppose de rappeler quelques éléments structurants qui ont présidé à la création et au développement de ces enquêtes et de les situer par rapport à d'autres enquêtes comparables. Comparer

l'éducation dans un grand nombre de pays peut prendre au moins deux formes.

On peut comparer, comme le font nombre d'organismes internationaux¹, le *fonctionnement des systèmes éducatifs* en proposant des indicateurs tels que des taux d'obtention du baccalauréat (ou de son équivalent selon les pays), le nombre moyen d'années d'études, le coût annuel d'un étudiant ou encore le salaire moyen des titulaires de tel ou tel diplôme du supérieur. Dans ce cas, on produit des comparaisons qui portent sur la distribution des biens éducatifs (les diplômes) et sur leurs effets aux plans collectif comme individuel (Establet, 1987 ; Baudelot et Leclercq, 2005) en fonction des pays, de leur niveau de richesse et de leur investissement éducatif. Les sources ici sont essentiellement de nature officielle et sont produites par les États eux-mêmes. La mobilisation et la synthèse de ces informations ne sont pas aisées, et il s'agit toujours de constructions abstraites qui rendent compte d'une certaine réalité au plan éducatif. Mais il existe un large consensus sur les modalités de production de ces indicateurs et leur interprétation ne pose pas de problème majeur ni de vives controverses. De plus, cette approche est de première importance puisqu'elle permet de comprendre comment les politiques éducatives, de l'école élémentaire jusqu'à l'enseignement supérieur, ont des conséquences sur l'ensemble de la société. On trouve dans les rapports réguliers de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Regards sur l'éducation*

1. L'OCDE, mais aussi EURYDICE (*Information on Education Systems in Europe*) et l'IEA (*International Association for the Evaluation of Education Achievement*).

(OCDE, 2011 *a*), ou encore d'autres organismes internationaux comme l'UNICEF¹, des données comparatives de ce type, très utiles pour le chercheur comme pour le politique ainsi que pour tout citoyen désireux de s'informer sur les questions éducatives. On peut ajouter que le ministère de l'Éducation nationale, par l'intermédiaire de la DEPP², produit des données de ce type pour la France. Cela permet par exemple de comparer dans le temps le fonctionnement du système éducatif : évolution des taux de réussite au baccalauréat à partir de panels d'élèves, ampleur des inégalités scolaires, variation des taux d'encadrement dans les classes, etc.

Mais c'est une chose de comparer de la sorte les pays en fonction d'indicateurs « objectifs », c'en est une autre de répondre à la *question des acquis des élèves et des étudiants*. Le développement de la scolarisation, l'allongement du temps d'enseignement et de la prise en charge de la jeunesse par l'école ont principalement pour but d'augmenter le niveau des acquis d'une population donnée. Il faut donc concevoir des approches plus « qualitatives » au sens où l'on se questionne sur la qualité de l'éducation en termes d'acquis et d'apprentissage et non plus seulement en termes de « longévité scolaire ». Il devient alors pertinent de concevoir des modalités de recueil des données d'enquête à large échelle, fruits de réponses d'un échantillon représentatif d'élèves à des tests dont il faut concevoir la forme comme les contenus. En d'autres termes, il faut ici concevoir des enquêtes *ad hoc* capables de mesurer la répartition de savoirs ou de compétences (la nuance est

1. Fonds des Nations unies pour l'enfance.

2. Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance.

de taille, nous y reviendrons) dans une population donnée. Il devient donc nécessaire de faire des choix dont la pertinence dépend des objectifs que l'on se fixe. Que veut-on mesurer ? Dans quels buts ? Par quels moyens ? C'est là que se situent les enquêtes PISA et c'est par là que nous introduirons notre propos.

Commençons donc par le contexte et notamment celui créé par les comparaisons internationales en éducation depuis les années 1960. Norberto Bottani et Pierre Vrignaud (2005), dans leur rapport sur « La France et les enquêtes internationales en éducation », montrent que la préoccupation pour la comparaison entre plusieurs pays des acquis des élèves n'est pas nouvelle. À partir du début des années 1950, l'UNESCO¹ puis l'IEA² créé en 1967 ont mis en place des comparaisons de façon à rendre compte des effets de l'enseignement dans une perspective internationale. Ces premières enquêtes répondent à des préoccupations scientifiques, mais expriment aussi l'évolution des politiques scolaires et l'émergence d'un enseignement de masse qui se développe à des degrés divers selon les pays. Dès lors que l'espérance de scolarisation augmente et que la proportion de diplômés s'accroît, il devient pertinent de savoir, au plan plus qualitatif, ce qu'apprennent les élèves à l'école et les compétences (les économistes diraient le « capital humain ») que cela permet de produire. L'éducation est un investissement pour les sociétés comme pour

1. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

2. *International Association for the Evaluation of Educational Achievement.*

les individus, il n'est donc pas inutile d'en mesurer le produit en termes de savoirs comme de compétences. Ces premières enquêtes internationales en éducation ont aussi servi de modèles aux enquêtes PISA, au sens où ces dernières ont repris un certain nombre d'outils conçus et testés pour ces enquêtes, mais aussi parce que les concepteurs de PISA ont tiré les leçons d'un certain nombre de limites de ces premières évaluations internationales. En effet, les enquêtes de l'IEA sur les mathématiques et les sciences TIMSS et sur la lecture PIRLS¹ ont permis de construire des instruments nécessaires à ces comparaisons : conception et traduction de tests, échantillonnage garantissant la comparabilité des résultats, méthodes d'analyses, etc. Deux principes pourtant les distinguent des enquêtes PISA.

■ D'abord, le choix de *mesurer les savoirs scolaires en relation avec les programmes*, ce qui, dans le cadre des comparaisons internationales, peut poser des problèmes spécifiques. Cet objectif demande en effet d'établir des points communs assez forts entre les programmes des différents pays participants. Or, on sait que même dans des pays proches aux plans géographique et économique les *curricula* sont très différents. On est donc conduit à raisonner sur le plus petit dénominateur commun de ces programmes, au risque de laisser dans l'ombre un pan important des savoirs acquis par les élèves.

■ Ensuite, et en accord avec ce premier choix, *l'échantillon d'élèves à interroger ne peut être défini que par*

1. Les enquêtes TIMSS (*Trends in International Mathematics and Science*) et PIRLS (*Progress in International Reading Literacy*) sont réalisées de façon périodique par l'IEA depuis le milieu des années 1990. Les dernières en date sont de 2011.

- *Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement. Ressources, politiques et pratiques*, vol. 4, Paris, OCDE, 2011 e.
- *Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage. L'évolution de la performance des élèves depuis 2000*, vol. 5, Paris, OCDE, 2011 f.
- Paty Dominique, *Douze collèges en France : le fonctionnement réel des collèges publics*, Paris, La Documentation française, 1981.
- Perrenoud Philippe, « Des savoirs aux compétences : de quoi parle-t-on en parlant de compétences ? », *Pédagogie collégiale*, vol. 9, n° 1, 1995, p. 20-24.
- Pini Gianreto, « À propos de la théorie des réponses aux items. Le cas d'items dichotomiques », 2006, <http://www.irdp.ch/edumetrie/tri.htm>, consulté le 15-09-2011.
- Pons Xavier, *L'Évaluation des politiques éducatives*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je », 2011.
- Prais Sig J., « Cautions on OECD's Recent Educational Survey », *Oxford Review of Education*, vol. 29, n° 2, 2003, p. 139-163.
- « Cautions on OECD's Recent Educational Survey (PISA): Rejoindre to OECD's Response », *Oxford Review of Education*, vol. 30, n° 4, 2004, p. 569-573.
- Prenzel Manfred, Zimmer Karin, « Études complémentaires de PISA 2003 en Allemagne : principaux résultats et enseignements », *Revue française de pédagogie*, n° 157, 2006, p. 55-70.
- Rey Bernard, *Les Compétences transversales en question*, Paris, ESF, coll. « Pédagogies », 1996.
- Robert Paul, *La Finlande : un modèle éducatif pour la France ? Les secrets de la réussite*, Paris, ESF, 2010.
- Rochex Jean-Yves, « PISA et les enquêtes internationales. Enjeux scientifiques, enjeux politiques », *Revue française de pédagogie*, vol. 164, n° 3, 2008, p. 81-85.
- van Zanten Agnès, *L'École de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Puf, coll. « Quadriges », 2012 [2001].
- *Les Politiques d'éducation*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je », 2004.
- Warm Thomas A., « Weighted Likelihood Estimation Of Ability in Item Response Theory », *Psychometrika*, vol. 54, 1989, p. 427-450.
- Wu Margaret, « The Role of Plausible Values in Large-Scale Surveys », *Studies in Educational Evaluation*, vol. 31, n° 2-3, 2005, p. 114-128.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Chapitre I – Comment sont construites les enquêtes PISA ?	13
I. Une conception universaliste de la comparaison en éducation, 14 – II. La notion de « littératie » et la mesure des compétences, 19 – III. La théorie de la réponse à l'item et le calcul des « valeurs plausibles », 29 – IV. Qui est interrogé dans les enquêtes PISA ?, 37 – V. Comment garantir la qualité des données ?, 41 – VI. Une structure internationale, 45.	
Chapitre II – Critiques et limites des enquêtes PISA	47
I. PISA : un outil de gouvernance internationale de l'éducation au détriment des États ?, 48 – II. Les compétences contre les savoirs, 54 – III. Une enquête empirique sous le regard critique des chercheurs, 61 – IV. Ce que disent les enquêtes PISA et ce qu'on en dit, 65.	
Chapitre III – Ce que nous apprennent les enquêtes PISA	67
I. Quelles compétences pour les élèves de 15 ans ?, 68 – II. Les inégalités scolaires, leurs principes et leurs sources, 74 – III. Les politiques éducatives et leurs conséquences sur les apprentissages, 85 – IV. Engagement dans l'école et stratégies d'apprentissage, 94 – V. L'apport de PISA à la connaissance des processus éducatifs, 98.	
Chapitre IV – Le modèle éducatif français au risque des enquêtes PISA	100
I. Une évolution à la baisse des compétences des élèves français depuis 2000, 101 – II. Plus d'inégalités en 2009	

qu'en 2000, 104 – III. Une amélioration notable du climat des établissements, 108 – IV. Un renforcement de la ségrégation scolaire, 111 – V. PISA et la question scolaire en France, 117.

Conclusion	119
Bibliographie	123

Mis en pages et imprimé en France
par JOUVE
1, rue du Docteur Sauvé, 53100 Mayenne
septembre 2012 - N° 960981Y



JOUVE est titulaire du label imprim'vert®